

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION
ECOLOGIQUE (MINEDDTE)**



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PNCC)

**PROJET DE PREPARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A LA DECARBONISATION DE LA GESTION DES
DECHETS SOLIDES, MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES (DMP) POUR L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS D'ATTENUATION DES GAZ A EFFET DE SERRE CONFORMEMENT AUX CDN ET A
L'OBJECTIF 2050 DE L'ACCORD DE PARIS**

Date de l'avis : 30 AOÛT 2024
Secteur : Changements climatiques
PROJET N° : G-CI-EBA-ZZZ-001
AMI N° : 04

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN
DOCUMENT DE STRATEGIE SUR LA MODELISATION DE LA DECARBONISATION DU
SYSTEME DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ET DES DMP, PERSPECTIVES 2050 ET
LA CONCEPTION D'UN GUIDE D'ELABORATION DES STRATEGIES SECTORIELLES DE
GESTION DES DECHETS CLIMATO- RESPONSABLES.**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, représenté par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE), a reçu un don du Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique (FCCA) administré par la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 277 300 USD affectés pour *la Préparation de la Côte d'Ivoire à la Décarbonisation de la gestion des Déchets solides, Médicaux et Pharmaceutiques (DMP) pour l'atteinte des objectifs d'atténuation des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) conformément aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et à l'objectif 2050 de l'accord de Paris*. Le projet se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer les paiements autorisés

au titre du contrat de recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un document de stratégie sur la modélisation de la décarbonisation du système de gestion des déchets solides et des DMP, perspectives 2050 et la conception d'un guide d'élaboration des stratégies sectorielles de gestion des déchets climato-responsables.

2. **L'objectif général** visé par cet AMI est de recruter un consultant individuel national qui, en étroite collaboration avec un consultant individuel international, devra élaborer un document de stratégie sur la modélisation de la décarbonisation du système de gestion des déchets solides et des DMP, perspectives 2050 et la conception d'un guide d'élaboration des stratégies sectorielles de gestion des déchets climato-responsables.

3. Les services prévus au titre du contrat qui sera signé sont les suivants :
 - a- **Faire l'étude diagnostic de la gestion des déchets solides et des DMP**, qui comprendra :
 - Une identification des parties prenantes clés impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ;
 - Un état des lieux des documents stratégiques de gestion des déchets solides ;
 - Une analyse sur la gestion des déchets solides et des DMP.

 - b- **Élaborer un document de stratégie de long terme de la gestion des déchets solides intégrant les DMP**, lequel devra inclure :
 - Une modélisation du processus de décarbonisation du système de gestion des déchets solides et des DMP perspective 2050 avec des scénarii possibles afin de réduire les GES en mettant l'accent sur des innovations adoptables en Côte d'Ivoire ;
 - Un programme d'actions à court, moyen et long terme de réduction des GES du secteur des déchets solides et des DMP ;
 - Un cadre de coordination et de partenariat.

 - c- **Concevoir un guide d'élaboration des stratégies sectorielles de gestion des déchets climato-responsables ;**

 - d- **Animer un atelier de validation des livrables produits dans le cadre de l'étude.**

4. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) à travers le Programme National Changements climatiques (PNCC), invite les Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les Consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour exécuter les prestations. A ce titre, les documents et informations ci-après sont requis :

- Une lettre de motivation démontrant l'aptitude du candidat à exécuter la mission ;
- Un Curriculum Vitae signé par le candidat ;

- Les références de missions similaires ;
- La description des expériences dans des missions comparables ;
- Copie des diplômes ;
- Preuve de formation, les attestations ou certificats de travail etc.

Les candidats devront également indiquer dans leur CV, **les personnes physiques de référence et leurs coordonnées** (adresse physique, postale, mail, téléphone) auprès de qui les informations figurant dans le CV pourront être vérifiées.

Les originaux des diplômes seront exigés au candidat qui sera retenu pour la séance de négociation.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. La durée de la mission est estimée à **quarante-cinq (45) jours ouvrables** y compris la période de rédaction et de validation du document de stratégie de long terme de la gestion des déchets solides en intégrant les DMP et du guide d'élaboration des stratégies sectorielles de gestion des déchets climato-responsables à compter de la date de signature du contrat.
7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes** et de **13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes** (jours ouvrables et heure locale).
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou transmises par **courriel**, en **trois (03) exemplaires dont un (01) original** au plus tard le **MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale)**. Elles devront porter expressément la mention « **recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un document de stratégie sur la modélisation de la décarbonisation du système de gestion des déchets solides et des DMP, perspectives 2050 et la conception d'un guide d'élaborations des stratégies sectorielles de gestion des déchets climato- responsables** ». Elles devront être soumises en FRANÇAIS.

L'adresse de dépôt est la suivante :

**Unité de Gestion du Programme National Changements Climatiques (UG-PNCC)
Sise à Abidjan, Riviera Palmeraie, cité du bonheur non loin de la SODECI**

À l'attention de Madame la coordonnatrice du Projet DMP

Tel : +225 07 59 50 11 19 / +225 05 66 90 27 96

E-mail : leaticiaamon12@gmail.com et projetdmp2023@gmail.com.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant Individuel n'implique aucune obligation de la part de la Banque de l'inclure sur la liste restreinte.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

- 10-** Une liste restreinte de Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants à retenir sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants :

CRITERES	NOTE / 100
1- Qualification Générale	20 points
1.1.Niveau d'études / diplômes	10
1.2.Experience professionnelle générale:	10
2- Experience spécifique et en adéquation avec la mission	60 points
2.1.Aanalyse des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)	20
2.2.Analyse des questions de changement climatique	20
2.3. connaissance des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)	20
3- Capacités linguistique	10 points
3.1. Avoir de bonnes capacités rédactionnelles	5
3.2. Bonnes capacités de communication en langue Française	5
5- Experience avec les Institutions internationales: Avoir deux (02) ans d'expériences dans un projet de développement financé par une institution internationale ou un bailleur de fonds (BAD, Agence Française de Développement, Banque Mondiale...)	5 points
5- Connaissance des outils informatiques et de communication: Avoir une bonne connaissance de MS Windows et MS Office et capacité à utiliser les technologies informatiques et matériels de communication.	5 points
Total	100 Points

Les différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui ont financé les projets liés aux références des différents candidats seront précisés.

La note minimale de qualification pour figurer sur la liste restreinte est de 70 sur 100. Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s sont classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé de références spécifiques en lien avec la BAD ou à défaut, en lien avec les institutions internationales, sera sélectionné(e).

9. Qualifications et Expériences minimales requises :

- Avoir un diplôme d'ingénieur ou de master en science de gestion des déchets, économie circulaire, sciences de l'environnement et/ou du climat ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir trois (03) ans d'expérience dans la gestion des déchets solides en lien avec les changements climatiques ;
- Avoir trois 03 ans d'expériences dans l'analyse des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et les questions de changements climatiques ;
- Avoir deux (02) ans d'expériences dans un projet de développement financé par une institution internationale ou un bailleur de fonds (BAD, Agence Française de Développement, la Banque Mondiale...)
- Avoir une parfaite connaissance des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de communication en langue Française ;
- Avoir une bonne connaissance de MS Windows et MS Office et capacité à utiliser les technologies informatiques et matériels de communication.

Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés.

N.B :

- **Le candidat définitivement retenu doit être libre de tout engagement à la date de la signature du contrat ;**
- **Pour être éligibles, les fonctionnaires et agents de l'Etat devront satisfaire aux exigences bailleur, édictées au chapitre A24 du Manuel des opérations de Passation des marchés de la Banque, Partie A, Volume 1.**